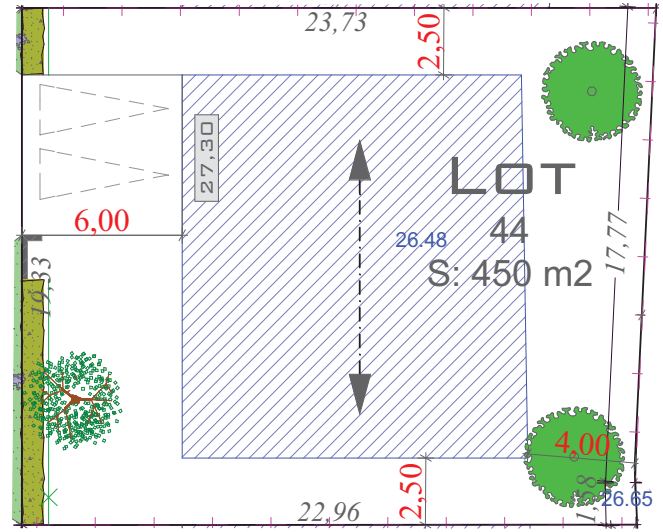




ARCHITECTE COORDINATEUR, CHARGÉ DU CONTRÔLE DES DÉPÔTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN MATIÈRE RÉGLEMENTAIRE ET DU RESPECT DES PRÉSCRIPTIONS ARCHITECTURALES:  
**JACQUES DELANDY**  
 16 RUE AMPÈRE 95300 PONTOISE  
 TEL. 01.34.24.00.61 FAX. 01.34.24.08.06



- 26,82 Niveau Terrain Naturel
  - Courbe de niveau, Terrain Naturel
  - 6,00  
4,00  
6,00 1,50  
places de stationnement sur parcelle + murêt Technique\* à la charge de l'acquéreur et réalisés par l'aménageur
  - Sens Principal du faîtage des constructions
  - ▨ Périmètre d'implantation des constructions
  - 27,30 Niveau conseillé du Plancher du RDC
  - Arbres existants conservés
  - Arbres de hautes tiges 16/18 en fond de parcelle : chênes, marronniers, érables, hêtres, acacias, frênes, saules... (essences locales) à la charge de l'acquéreur
  - Arbres de hautes tige type fruitiers à fleurs 16/18 en Avant des parcelles à la charge de l'acquéreur
  - Arbres et arbustes en fond de parcelle sur les lots 03 à 14 et le lot 59, à la charge de l'acquéreur
  - ▨ Ecran Végétal + Circulation Douce
  - ▨ Grillage Vert soudé rigide, sur rues internes du projet, en retrait d'un mètre de la limite. H = 1,30 m, doublé d'une haie végétale taillée à floraison décalée, de même hauteur, à la charge de l'aménageur
  - ▨ Grillage en panneaux rigides, sur rues externes du projet en limite des Lots 14 à 32. H = 2 m doublé d'une haie végétale vive de même hauteur, largeur 2m, à la charge de l'acquéreur
  - ▨ Grillage plastifié Vert sur limites séparatives du projet H = 1,80m, doublé d'une haie végétale vive ou taillée de même hauteur, à la charge de l'acquéreur
- Remarques :**  
 - Le *Thuja* est Interdit dans la composition des Haies sur Rue et des Haies séparatives  
 - La plantation des arbres à haute tige se fait à 2 m minimum des limites, (code civil)

LOT N° 44 SURFACE : 450M<sup>2</sup>  
 ECH : 1/200E

**MAITRE D'OUVRAGE**

**NEXITY FONCIER CONSEIL**  
 RÉSIDENCE DU FRONT DU LAC  
 99 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
 95880 ENGHEN LES BAINS  
 TEL. 01.34.05.19.00  
 FAX. 01.34.05.19.19

**GUISSET CONSEIL**  
 41 RUE DU CHEF DE VILLE  
 60530 LE MESNIL EN THELLE  
 TÉL: 03.44.66.01.11  
 FAX: 03.44.66.04.11

PLAN CONTRACTUEL, CONCERNANT LES PLANTATIONS, LES CLOTURES ET LES PÉRIMÈTRES D'IMPLANTATION.  
 PLAN NON CONTRACTUEL CONCERNANT LES CÔTES ET LES SURFACES. ELLES SONT SUSCEPTIBLES DE CHANGEMENTS MINEURS APRÈS PROCÈS-VERBAL DE BORNAGE D'UN GÉOMÈTRE EXPERT